DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNEES ET DES PROFESSIONNELS

Rendre les usagers acteurs de leur accompagnement est un concept bien connu. Le mettre en œuvre concrètement est une autre histoire… y compris pour soi-même. Nous avons tous tant de pensées limitatives, de barrières symboliques que nous n'avons jamais eu l'idée de franchir !

Cette formation vous fera découvrir (ou réviser) les principes-phares de la pensée de Yann Le Bossé (concepteur du DPA-PC) et vous permettra d'identifier les positionnements professionnels à privilégier pour favoriser la mise en mouvement des personnes accompagnées.

Nous examinerons plus spécialement la mise en œuvre du Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectifs, dans deux secteurs d'activités où il pourrait être plus contraint : la protection de l'enfance et la grande précarité.

Enfin, l'essentiel étant de mettre en œuvre, d'éprouver par soi-même les cadres de cette démarche aux effets potentiellement puissants, un retour et partage d'expériences à 1 mois, poursuivra cet apprentissage.

La finalité du travail social n'est-elle pas de rendre les personnes suffisamment autonome et actrice de leurs propres choix, et ainsi travailler à sa propre perte ?

Objectifs professionnels	S'approprier les concepts clés du DPA-PC (approche de Yann Le Bossé). Identifier les mécanismes d'impuissance acquise chez les publics et les professionnels. Modifier sa posture pour passer d'une logique de substitution à une logique de soutien au pouvoir d'agir. Appliquer la méthodologie du "Petit pas" dans des contextes de contrainte ou de précarité extrême.
Publics concernés	Intervenants, managers et dirigeants du champ social
Contenu pédagogique	JOUR 1 : Les Fondamentaux et la Conscientisation Sortir du triangle de l'impuissance et prendre conscience de son propre pouvoir d'agir Les 4 Axes de la démarche DPA-PC Atelier : Analyse d'une situation complexe à travers les 4 axes.
	JOUR 2 : Posture et Outils opérationnels Le DPA face à la contrainte et l'urgence (secteurs AHI et Protection de l'enfance) La Méthodologie du "Petit Pas"

	JOUR 3 (à J+30) : Ancrage et Analyse de Pratique Retour d'expérience (RETEX) Devenir "Passeur de DPA"
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques illustrés par des schémas. Mises en situation inspirées de cas réels apportés par les stagiaires (anonymisés). Travail en sous-groupes sur les outils (Grille de définition du problème, carte des acteurs).
Modalités d'évaluation	Quizz et retours d'expériences partagées
Prérequis	Aucun
Supports de formation/Ressources pédagogiques	Le Guide du "Petit Pas" : Un mémo pour identifier l'action la plus immédiate et gratifiante pour l'usager. La Grille d'Analyse des Obstacles : Pour différencier les freins individuels des freins structurels. Lexique DPA : Remplacer "Prise en charge" par "Accompagnement", "Adhésion" par "Alliance", etc.
Durée/dates	2 jours + 1 jour (à 1 mois)
Tarif	360 € par personne (en inter) ou 2 700 € en intra (groupe de 10 personnes maximum)
Les + de cette formation	S'approprier les notions en les mettant en œuvre Être pleinement acteur de sa formation
Accessibilité	En situation de handicap ? N'hésitez pas à nous contacter pour préparer votre accueil et/ou adapter nos formations.
Délai d'accès/réactivité	2 mois
Formatrice	Anne-Sophie HOSKING, travailleur social, sociologue, formatrice et consultante dans le champ social et médico-social depuis 2009
En savoir plus	www.firdis.com